



Renseignement location logement social

Par **del5974**, le **07/03/2008** à **10:32**

voilà il y a plusieurs mois fin 2007, nous avons fait une demande de logement auprès de notre mairie pour une maison dans un lotissement qui se construit pour fin 2008 ce sont des logements sociaux car actuellement nous n'avons que 2 chambres pour 5. hors entre temps mon actuel propriétaire a décidé de vendre le logement où je suis le 31 juillet 2008 à la fin de mon bail.

notre situation professionnelle s'étant améliorée depuis mon mari a obtenu un CDI nous voudrions acheter la maison où nous sommes actuellement même si celle-ci est trop petite afin de pouvoir patienter en attendant le logement qui nous est réservé et de ne pas se retrouver à la rue ou de déménager pour si peu de temps.

mais je me demande si le fait de devenir propriétaire ne ferait pas en sorte que je n'ai plus droit à ce logement social et qu'on me le refuse. je suis dans l'impasse car il nous faut absolument un logement plus grand mais je ne veux pas me retrouver à la rue pour autant fin juillet. Que faire maintenant ma demande de logement social ou si il le découvre que se passe-t-il?

merci de me guider et de traiter ma question de façon rapide le propriétaire désire connaître notre réponse rapidement.
cordialement Mme Plouseau